

SOUS EMBARGO JUSQU'AU SAMEDI 26 NOVEMBRE 2005 à 12:00HRS CET (GMT + 1)

Euromed: garantir un accord équitable

26 Novembre 2005

Introduction

Lorsque le Partenariat euro-méditerranéen (Euromed) a été annoncé en grandes pompes à Barcelone en 1995, il portait l'espoir d'une ère nouvelle dans les relations entre l'Union européenne (UE) et ses partenaires, les dix pays¹ du sud de la Méditerranée, et devait s'accompagner d'opportunités sans précédent en matière sociale, économique et politique.

Mais alors même que la Déclaration de Barcelone du Partenariat euro-méditerranéen promettait la création d'une 'zone de prospérité partagée', les bénéfices engendrés au cours de la décade passée n'ont été que peu nombreux pour les personnes pauvres des pays du sud de la Méditerranée et la pauvreté s'est accrue au Moyen Orient et en Afrique du Nord ces 15 dernières années². La libéralisation commerciale – un des instruments majeurs du processus Euromed – comporte un risque tout à fait réel d'entraîner un appauvrissement supplémentaire des communautés rurales dans les pays du pourtour sud de la Méditerranée.

Les chefs d'état des 25 membres de l'UE et des 10 pays partenaires du sud vont se rencontrer le 28 novembre 2005 pour célébrer le dixième anniversaire du Partenariat euro-méditerranéen. Cette occasion constitue une opportunité historique pour placer la réduction de la pauvreté au cœur d'Euromed. La future orientation du partenariat et le programme de travail pour les cinq années à venir, qui doivent être élaborés par les dirigeants des pays d'Euromed, doivent être conçus et réalisés de telle manière qu'il en résulte des bénéfices tangibles sur le terrain et des changements positifs dans la vie des personnes pauvres.

Des conséquences potentiellement dévastatrices pour les moyens d'existence

Au cours de la dernière décennie, l'UE a négocié et signé sur base bilatérale des accords commerciaux avec chacun des dix pays partenaires dans le but d'établir d'ici à 2010 une Zone euro-méditerranéenne de libre échange commercial (Euro-Mediterranean Free-Trade Area - EMFTA).

Maintenant que des mesures destinées à promouvoir le libre échange des biens industriels dans la région méditerranéenne ont été mises en œuvre, l'UE cherche à accélérer les pourparlers concernant le commerce agricole avec les pays bordant le sud de la Méditerranée sur base de la 'feuille de route' récemment préparée par la Commission européenne pour la libéralisation réciproque du commerce agricole entre les deux bords de la Méditerranée. Dans l'espace d'une année, les pays partenaires sont supposés se mettre d'accord sur un 'degré important de libéralisation comprenant un nombre limité d'exceptions et un calendrier de mise en œuvre'³. Oxfam craint que ces mesures réciproques relatives au commerce agricole mettent en danger les moyens d'existence de millions de petits agriculteurs dans les pays qui bordent le sud de la Méditerranée à cause d'une différence de niveau énorme du développement agricole entre l'UE et les pays du Sud. Les petits paysans des pays qui bordent le sud de la Méditerranée éprouvent déjà beaucoup de difficultés à tirer de leur travail un niveau de subsistance acceptable. Ouvrir ces marchés aux produits agricoles provenant de l'UE avant que les agriculteurs locaux se trouvent dans une position plus favorable en terme de concurrence pourrait avoir des conséquences dévastatrices sur une région où les moyens d'existence de près de 40% de la population dépendent de l'agriculture. Les producteurs de céréales, d'autres produits agricoles, de bétail et de produits laitiers sont ceux qui risquent de souffrir le plus d'une augmentation de la concurrence avec les producteurs de l'UE. Ceci est particulièrement vrai dans un contexte où les dépenses d'ensemble de l'UE pour la Politique Agricole Communautaire (PAC) seront maintenues à environ 43 milliards d'euros par an jusqu'en 2013.

Les premières conclusions de l'évaluation commandée par l'UE sur l'impact de durabilité d'Euromed (Sustainability Impact Assessment - SIA) suggèrent que les résultats d'ensemble de la libéralisation agricole de l'EMFTA sur la région sud-méditerranéenne pourraient aboutir dans la région sud à une baisse de l'emploi rural avec un niveau plus élevé de pauvreté et une augmentation de la migration vers les villes à la recherche de moyens d'existence alternatifs⁴. La libéralisation du commerce agricole 'va augmenter la vulnérabilité des familles rurales et urbaines face aux fluctuations des prix du marché mondial et du marché de l'UE', ce qui risque de mettre en danger leur sécurité alimentaire. C'est en particulier les femmes qui vont probablement souffrir le plus de ces coûts d'ajustement, et il est à prévoir que la libéralisation agricole ait un effet nocif significatif sur les relations entre les sexes dans les pays partenaires. Il est par exemple tout à fait probable que de nouveaux accords de production favorisent les travailleurs hommes par rapport aux travailleurs femmes. Le rapport insiste également sur le coût potentiellement élevé des accords Euromed. Le démantèlement des tarifs douaniers sur les biens provenant de l'UE va diminuer de façon substantielle les revenus des gouvernements des pays du sud de la Méditerranée dans la mesure où bon nombre d'entre eux comptent dans leurs budgets sur les taxes sur les produits importés, ce qui selon le rapport de SIA pourrait également avoir un effet défavorable sur le niveau des dépenses de santé et d'éducation. Ceci aura des implications graves sur la capacité des pays partenaires du sud de la Méditerranée à remplir les Objectifs de Développement du Millénaire.

Comme première mesure, Oxfam demande instamment aux pays d'Euromed de geler les pourparlers actuels sur la libéralisation réciproque du commerce agricole jusqu'à ce que l'évaluation SIA soit finalisée fin 2006 et que ses recommandations soient discutées avec l'ensemble des parties concernées. Toute négociation commerciale future, y compris tout programme global liant aide au développement et assistance technique, devrait être réajustée en fonction des conclusions définitives de SIA.

Le 28 novembre 2005, les chefs d'état des pays de l'UE et des dix pays partenaires devraient se mettre d'accord sur un plan de travail visant à finaliser le processus de négociation agricole d'ici à fin 2006, peut-être avant même que le rapport définitif de SIA ne soit publié.

Avant que le rapport ne soit finalisé, l'UE devrait accélérer ses programmes de développement rural - la Commission européenne, par exemple, ne prévoit pas de lancer son programme de coopération régionale de développement rural avant 2007, c'est-à-dire deux ans après le début des pourparlers commerciaux. Les gouvernements nationaux devraient également fournir un soutien plus concret aux petits paysans et mettre en œuvre des programmes de développement destinés à cibler la pauvreté rurale.

Le commerce ne fonctionne pas en faveur des pauvres

Un quart de la population de la région Moyen-Orient et Afrique du Nord vit en dessous du seuil de pauvreté, et trois quarts de ces personnes vivent dans des zones rurales et tirent leur subsistance de l'agriculture. La plupart des personnes pauvres continueront à vivre dans des zones rurales pour encore de nombreuses années.⁵ Il faudrait créer et maintenir pendant les 20 prochaines années 34 millions d'emplois nouveaux, uniquement pour parvenir à absorber la main d'œuvre en expansion des pays qui bordent le sud de la Méditerranée : la croissance agricole et le développement rural sont essentiels pour une telle création d'emplois.

Des signes empiriques récents démontrent des liens certains entre la réduction de la pauvreté et une croissance dirigée par le secteur agricole, si celle-ci est associée à la participation et à la redistribution⁶. Des recherches montrent que chaque pourcentage d'augmentation du rendement agricole par habitant entraîne 1,61 pourcentage d'augmentation de revenus pour les 20% des personnes les plus pauvres de la population⁷.

Dans la mesure où la plupart des pays qui bordent le sud de la Méditerranée ont un avantage agricole comparatif, particulièrement en ce qui concerne les fruits et les légumes, une amélioration de l'accès aux marchés agricoles de l'UE est un facteur important pour stimuler la croissance des exportations, créer des emplois et fournir des moyens d'existence durables pour les paysans de ces pays. On estime que l'Égypte, la Jordanie, le Liban, les territoires palestiniens et la Syrie pourraient générer 119.000 emplois, réalisant ainsi un profit pour les producteurs de 498 millions de dollars et ajoutant 756 millions de dollars à la valeur de leurs économies, simplement en subvenant à la demande non couverte de l'UE en fraises, raisins, dates, haricots verts et melons⁸. Les fermes commerciales qui sont les plus mécanisées seront celles qui tireront le plus grand profit d'une augmentation des opportunités d'exportation et qui stimuleront la croissance agricole dans la région. Avec un soutien gouvernemental plus important pour les petites exploitations agricoles, les paysans plus pauvres qui produisent des biens exportables devraient également bénéficier de cette amélioration de l'accès au marché.

Une telle opportunité n'est cependant pas saisie. L'accès aux marchés de l'UE se caractérise toujours par des tarifs douaniers, des quotas, des exceptions et des calendriers limitatifs.

Lors de conversations avec Oxfam, des paysans ont expliqué la difficulté de leur situation : « Nous mettons notre argent dans la terre et ensuite personne n'achète nos produits », nous dit Mahmoud Seif, qui cultive un petit terrain de moins d'un demi hectare à Giza en Egypte. La libéralisation générée par les accords Euromed a principalement concerné des produits pour lesquels les plus pauvres des agriculteurs des pays du Sud de la Méditerranée n'ont pas d'avantage comparatif. Des cultures comme celle de l'olive (et la production d'huile d'olive), du raisin, des tomates, du vin et des pommes sont par exemple très bien adaptées aux climats de la Méditerranée du Sud et peuvent être produites à moindre coûts, mais elles ne sont pas acceptées librement sur le marché européen dans la mesure où leur commerce est réglementé par des quotas. Le climat de la Jordanie, par exemple, signifie qu'il est possible d'y produire des haricots, des tomates, des fraises, des poivrons, des roses et des œillets à des prix compétitifs, mais l'UE a fixé des limites à l'importation de ces produits par le biais de tarifs douaniers, de quotas et de calendriers. Les calendriers sont établis de manière à ce que les quotas entrent en vigueur au moment précis où la Jordanie a une production saisonnière excédentaire de ces mêmes produits⁹ compétitifs en Europe, comme les concombres et le raisin¹⁰. Cela signifie que les paysans pauvres, qui sont propriétaires de la plus grande partie des terres cultivées¹¹, rencontrent d'énormes difficultés pour trouver des marchés et garantir des revenus pour eux-mêmes et leurs familles.

Des groupes de défense de l'environnement dans la région sont préoccupés et craignent que cette politique commerciale défavorable ait également pour effet de pousser les paysans pauvres à cultiver des produits qui ne font pas l'objet de barrières commerciales mais sont inadaptés au climat et au sol. Ceci pourrait conduire à une agriculture écologiquement insoutenable demandant une utilisation intensive d'irrigation et de produits chimiques dans une région caractérisée par un manque sévère d'eau. Non seulement l'eau est peu abondante mais elle est aussi un enjeu environnemental et politique très sensible dans cette région.

La réciprocité entraînera encore plus d'appauvrissement

Oxfam craint que la demande de réciprocité de l'UE entraîne un appauvrissement encore plus important des petits paysans. Etant donné qu'il n'y a pas d'égalité au point de départ pour les paysans de la région du sud de la Méditerranée, la demande de l'UE visant à ce que les pays du Sud ouvrent leurs propres marchés en échange d'un accès plus important aux marchés de l'UE risque très probablement d'entraîner une baisse de la production agricole. Selon une estimation récente, la totalité de la production agricole risque de baisser de 2%, ce qui aurait un effet négatif au niveau des familles dans tout le sud de la Méditerranée¹².

Si les négociations commerciales ne fournissent pas aux pays du sud de la Méditerranée la possibilité de protéger leurs secteurs vulnérables, particulièrement contre l'importation de produits agricoles subventionnés en Europe, on assistera à une augmentation de la pauvreté rurale. Il est très probable que les marchés des pays du sud de la Méditerranée soient envahis par des produits de l'UE à bas prix, que les marchés locaux s'effondrent et que de nombreux producteurs locaux ne soient plus en mesure de pouvoir les concurrencer. Les paysans pauvres, ceux qui cultivent des produits de semi-subsistance et les petits bergers éleveurs risquent de se retrouver

sans débouchés pour leur production. De manière générale : « les conséquences en terme de pertes d'emplois liés au commerce sont un problème sérieux dans l'agriculture, les secteurs les plus vulnérables de la population rurale [au Moyen Orient et en Afrique du Nord] subiront des manques à gagner importants. »¹³

Même s'il est possible que les consommateurs urbains bénéficient de prix plus bas pour les produits de base, l'impact net sur le développement à long terme sera négatif, dans la mesure où un secteur rural appauvri entraînera une baisse de la demande intérieure.

Les accords Euromed ont déjà été signés et les pays du sud de la Méditerranée se sont déjà engagés à accepter un plan de libéralisation commerciale réciproque pour les biens industriels. Cependant, une libéralisation complémentaire pour l'agriculture est encore ouverte à la négociation dans le cadre du processus d'Euromed, et l'UE ne devrait pas utiliser des arguments de négociations contraignants ou la conditionnalité de l'aide pour pousser les pays du sud de la Méditerranée à ouvrir leurs marchés agricoles.

Il est important de noter que les relations commerciales non réciproques pour les produits industriels dans le cadre des accords entre l'UE et les pays du Sud de la Méditerranée (Accords de Coopération de 1970) n'ont pas servi de modèles pour la libéralisation du commerce des produits agricoles et que les relations commerciales non réciproques des produits industriels n'ont pas été imitées. Lorsqu'elle insiste sur une libéralisation réciproque, l'UE s'appuie sur l'article 24 de l'Accord Général sur le Commerce et les Tarifs Douaniers (GATT) qui prescrit que « tout commerce dans son ensemble » doit être couvert par de tels accords. Des accords commerciaux réciproques signifieraient que les pays du sud de la Méditerranée devraient donner accès à leurs marchés à l'UE sans aucune garantie que les subventions liées à la PAC, cause de dumping, ne soient réduites dans le cadre des négociations commerciales en cours à l'OMC.

Dans la lignée du mandat de Doha pour le cycle actuel de négociations multilatérales, le processus Euromed devrait adopter et appliquer le principe de non-réciprocité ou de traitement différencié pour les pays du sud de la Méditerranée¹⁴. Les pays du sud de la Méditerranée devraient recevoir un accès immédiat et sans restriction aux marchés agricoles de l'UE tout en gardant la flexibilité de pouvoir protéger leur propre secteur agricole afin de garantir leur sécurité alimentaire et des moyens d'existence ruraux viables et de protéger leur environnement. L'UE, en accord avec ses engagements du Cycle de Développement de Doha, devrait également couper ses subventions à l'exportation et réduire toute autre subvention nationale provoquant une distorsion commerciale.

Bien plus que des accords commerciaux

Certains des problèmes les plus sérieux des économies rurales résident non pas dans les accords commerciaux eux-mêmes mais au niveau national. Des entretiens réalisés par Oxfam avec des paysans tendent à suggérer que de nombreux problèmes sont liés au manque d'infrastructures, comme le stockage réfrigéré ou l'équipement de tri et de calibrage, et à une technologie défailante. Le manque de connaissances par rapport aux variétés nouvelles et aux produits nouveaux, les systèmes d'information et de commercialisation de mauvaise qualité et la faiblesse de l'organisation associative et coopérative sont également des facteurs qui limitent les possibilités de croissance.

Comme le fait remarquer Ashaf Lofti, un petit producteur de légume de Minya, en Egypte, « je vends à des marchands du Caire, mais je ne sais jamais à l'avance à quel prix et les fluctuations du marché sont considérables ». Le simple fait de changer les relations de réciprocité en faveur des pays partenaires ne réussira pas à résoudre ce type de problèmes.

La responsabilité d'agir sur ces questions n'incombe pas uniquement à l'UE mais aussi aux pays du sud de la Méditerranée eux-mêmes. Les gouvernements de ces pays doivent prendre leurs responsabilités et placer la pauvreté au centre de leurs stratégies de développement. Les politiques et les programmes devraient aider les paysans pauvres en même temps que les exploitations agricoles commerciales plus développées qui existent dans certains pays du Sud. Il faut développer des stratégies nationales qui conduisent à un investissement dans le développement rural, y compris dans les infrastructures et l'éducation, à la fois dans le secteur agricole et non agricole. Les communautés rurales, et plus particulièrement les petits exploitants agricoles, peuvent aussi capitaliser sur ces opportunités en favorisant des coopératives et des associations commerciales qui pourraient prendre la direction du développement des secteurs agricole et non agricole.

L'Assistance au développement du Moyen-Orient, le programme de soutien de l'UE visant à résoudre ces problèmes, doit encore prouver son engagement en matière de promotion du développement rural et de création d'infrastructures nouvelles. L'aide devrait se concentrer beaucoup plus sur le développement rural parce que, sans soutien direct, les communautés rurales ne pourront pas bénéficier de l'accès facilité au marché que les accords nouveaux pourraient leur faire obtenir. L'Instrument européen pour le partenariat de voisinage, qui remplacera le programme MEDA en 2007, doit également se concentrer sur un développement durable et sur une infrastructure rurale.

Conclusion

Les gouvernements des pays partenaires et l'UE devraient chercher à résoudre la question de la pauvreté et prendre des engagements tenables afin de « créer une zone de prospérité commune ». L'Euromed est un 'partenariat', et ce terme implique un bénéfice égale et mutuel. Des relations commerciales réciproques ne peuvent pas être atteintes alors que des paysans pauvres supportent le poids des inégalités créées par les subventions de l'UE et les contraintes structurelles nationales.

Des relations commerciales non réciproques et asymétriques sont nécessaires parce qu'il faut tenir compte des subventions énormes que l'UE paie aux agriculteurs européens. C'est la seule voie pour rendre le commerce équitable, pour combattre la pauvreté et transformer la région euro-méditerranéenne en une zone plus riche et plus sûre. L'UE, les gouvernements des pays partenaires et les communautés rurales ont besoin de prendre leurs responsabilités pour y parvenir.

Combattre la pauvreté dans les pays voisins de l'Europe favorisera également la sécurité et les intérêts politiques de l'Europe. Le développement rural limitera la pression de l'exode rural vers les villes à l'intérieur des pays partenaires, et la migration des habitants des pays partenaires vers l'UE. Un environnement social et économique sain est essentiel pour un développement politique stable dans les pays partenaires. Au contraire, le désespoir social et la pauvreté peuvent conduire à des extrémismes politiques et religieux qui mettent en danger la stabilité et la sécurité de la région.

Dix ans ont déjà passé et il reste encore beaucoup à faire. Il est maintenant grand temps d'agir.

Notes

¹ Algérie, Egypte, Israël, Jordanie, Liban, Maroc, Autorité palestinienne, Syrie, Tunisie, et Turquie. La Libye a un statut d'observateur depuis 1999.

² 68 millions de personnes dans les régions du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord (y compris certains pays partenaires non méditerranéens) vivent avec moins de 2\$ par jour, comparé à 50 millions de personnes en 1990. Ministère britannique pour le Développement international (DFID) (2003) Plan d'assistance régionale Moyen-Orient et Afrique du Nord, Ebauche de Consultation.

³ Commission européenne (2005) 'Dixième anniversaire du Partenariat euro-méditerranéen: un programme de travail pour répondre au défi des cinq prochaines années', Communication au Conseil et au Parlement européen, Com 139, 12 Avril 2005.

⁴ Université de Manchester (2005) 'Evaluation de l'impact de durabilité de la zone de libre échange commercial euro-méditerranéenne', Rapport final sur la Phase 2 du Projet SIA-EMFTA, Ebauche de consultation préliminaire.

⁵ Banque mondiale (2002) Index du développement mondial 2002, Washington: Banque mondiale.

⁶ Mellor, John W. (1999) La relation entre la croissance agricole et la réduction de la pauvreté, Washington, Abt Associates, Washington, DC et autres.

⁷ Gallup, J., S. Radelet et A. Warner (1997) 'Croissance économique et revenu des pauvres', CAER II Discussion Paper No 36., USA, Institut de Harvard pour le Développement international. Une analyse majeure basée sur de nombreux pays conclut qu'en moyenne chaque pourcent d'augmentation des revenus agricoles réduit le nombre des personnes qui vivent avec moins d'un dollar par jour de 0,83 pourcent. Des études sur plusieurs pays estiment que pour chaque pourcent d'augmentation de la production agricole, l'emploi dans les exploitations agricoles augmente de 0,3 à 0,6 pourcent. Plus encore, la même étude conclut que 'les mêmes données sur plusieurs pays montrent que la croissance urbaine ou la croissance dans le secteur industriel n'ont que très peu d'effet sur la réduction de la pauvreté. Typiquement, des taux élevés de croissance dans l'agriculture entraînent une réduction de moitié des niveaux de pauvreté sur une période de 15 à 20 ans'. Cependant, ce n'est pas uniquement le secteur agricole qui est important – le secteur rural non agricole doit également se développer.

⁸ Muaz, S. (2004) L'Impact du Partenariat euro-méditerranéen sur les secteurs agricoles en Jordanie, Palestine, Syrie, Egypte et au Liban, Institut de la Méditerranée: Programme de Recherches Femise.

⁹ Environ 75% des tomates importées par l'UE le sont hors saison (de novembre à mars), alors que 80% des tomates jordaniennes sont habituellement exportées de mai à novembre.

¹⁰ Muaz, S., op. cit.

¹¹ Plus de 90% des exploitations agricoles dans les pays partenaires sont petites, c'est à dire qu'elles font moins de cinq hectares.

¹² Cette partie s'appuie sur Chemingui et Dessus, 'La Libéralisation de l'agriculture tunisienne et l'Union Européenne: une analyse prospective', chez Dessus, Devlin et Safadi (eds) (2001) Vers une intégration régionale arabe Euro-Méditerranée.

¹³ Banque mondiale (2003), Commerce, investissement et développement au Moyen-Orient et en Afrique du Nord : se mettre en prise avec le monde, Washington : Banque mondiale.

¹⁴ La Déclaration de Barcelone reconnaît implicitement le besoin d'un traitement différencié au niveau du commerce. Cependant, il n'y a pas eu jusqu'ici d'effort systématique pour fournir une définition opérationnelle de cette idée, il n'est toujours pas clair jusqu'à présent si ce qui est préconisé sont de longues périodes de transition pour des baisses des tarifs douaniers, des exemptions permanentes et un soutien sur une base directe ou indirecte. Voir, Centre d'études de politique européenne (2003), Partenariat Euromed, Eric Phillipart.

© Oxfam International Novembre 2005

Ce rapport a été rédigé par Nishant Pandey et Yara Abdul-Hamid. Il fait partie d'une série de documents visant à contribuer au débat public sur les questions de développement et de politique humanitaire.

Le texte peut être utilisé librement à des fins de campagne, d'éducation et de recherche moyennant mention complète de la source. Le détenteur des droits demande que toute utilisation lui soit notifiée à des fins d'évaluation. Pour copie dans toute autre circonstance, réutilisation dans d'autres publications, traduction ou adaptation, une permission doit être accordée et des frais peuvent être demandés. Courriel: publish@oxfam.org.uk.

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter advocacy@oxfaminternational.org

Oxfam International est une confédération de 12 organisations qui travaillent ensemble dans plus de 100 pays pour trouver des solutions durables à la pauvreté et l'injustice : Oxfam Amérique, Oxfam Allemagne, Oxfam Australie, Oxfam-en-Belgique, Oxfam Canada, Oxfam Grande-Bretagne, Oxfam Hong Kong, Intermón Oxfam (Espagne), Oxfam Irlande, Novib Oxfam Pays-Bas, Oxfam Nouvelle-Zélande et Oxfam Québec. N'hésitez pas à appeler ou écrire aux agences listées ci-dessous pour toute information complémentaire. Vous pouvez également vous rendre sur : www.oxfam.org/fr.

Bureaux de plaidoyer d'Oxfam International :

Washington: 1112 16th St., NW, Ste. 600, Washington, DC 20036, USA

Tel: +1.202.496.1170. E-mail: advocacy@oxfaminternational.org

Brussels: 22 rue de Commerce, 1000 Brussels, Belgium

Tel: +322.502.0391. E-mail: luis.morago@oxfaminternational.org

Geneva: 15 rue des Savoises, 1205 Geneva, Switzerland

Tel: +41.22.321.2371. E-mail: celine.charveriat@oxfaminternational.org

New York: 355 Lexington Avenue, 3rd Floor, New York, NY 10017, USA

Tel: +1.212.687.2091. E-mail: nicola.reindorp@oxfaminternational.org

Tokyo: Oxfam Japan, Maruko-Bldg. 2F, 1-20-6, Higashi-Ueno, Taito-ku, Tokyo 110-0015, Japan

Tel/Fax: +81.3.3834.1556. E-mail: advocacy@oxfaminternational.org

<p>Oxfam Amérique 26 West St. Boston, MA 02111-1206, USA Tel: +1.617.482.1211 E-mail: info@oxfamamerica.org www.oxfamamerica.org</p>	<p>Intermón Oxfam (Espagne) Roger de Llúria 15 08010, Barcelona, Spain Tel: +34.902.330.331 E-mail: info@intermonoxfam.org www.intermonoxfam.org</p>
<p>Oxfam Australie 156 George St. Fitzroy, Victoria 3065, Australia Tel: +61.3.9289.9444 E-mail: enquire@caa.org.au www.oxfam.org.au</p>	<p>Oxfam Irlande <u>Dublin Office</u>, 9 Burgh Quay, Dublin 2 Ireland, Tel: +353.1.672.7662 <u>Belfast Office</u>, 115 North St, Belfast BT1 1ND, UK, Tel: +44.28.9023.0220 E-mail: communications@oxfam.ie www.oxfamireland.org</p>
<p>Oxfam Canada 250 City Centre Ave, Suite 400 Ottawa, Ontario, K1R 6K7, Canada Tel: +1.613.237.5236 E-mail: info@oxfam.ca www.oxfam.ca</p>	<p>Oxfam Nouvelle-Zélande PO Box 68357, Auckland 1032 New Zealand Tel: +64.9.355.6500 (Toll-free 0800 400 666) E-mail: oxfam@oxfam.org.nz www.oxfam.org.nz</p>
<p>Oxfam Allemagne Greifswalder Str. 33a 10405 Berlin, Germany Tel: +49.30.428.50621 E-mail: info@oxfam.de www.oxfam.de</p>	<p>Novib Oxfam Pays-Bas Mauritskade 9, Postbus 30919 2500 GX, The Hague, The Netherlands Tel: +31.70.342.1621 E-mail: info@novib.nl www.novib.nl</p>
<p>Oxfam Grande-Bretagne Oxfam House, John Smith Drive Cowley, Oxford, OX4 2JY, UK Tel: +44.(0)1865.473727 E-mail: enquiries@oxfam.org.uk www.oxfam.org.uk</p>	<p>Oxfam-Solidarité (Belgique) Rue des Quatre Vents 60 1080 Brussels, Belgium Tel: +32.2.501.6700 E-mail: oxfamsol@oxfamsol.be www.oxfamsol.be</p>
<p>Oxfam Hong Kong 17/fl., China United Centre 28 Marble Road, North Point, Hong Kong Tel: +852.2520.2525 E-mail: info@oxfam.org.hk www.oxfam.org.hk</p>	<p>Oxfam Québec 2330 rue Notre Dame Ouest, bureau 200 Montréal, Quebec, H3J 2Y2, Canada Tel: +1.514.937.1614 E-mail: info@oxfam.qc.ca www.oxfam.qc.ca</p>